

Question sur l'Institut d'Etudes Judiciaires

Par **Daisy**, le **09/07/2005** à **19:18**

Bonjour,

Je voulais savoir si on l'on pouvait en deuxième année suivre le DU de crimino?

En quoi consiste les cours ? Que fait on (visite... ?

Quel est le volume horaire ?

J'ai lu que les cours étaient le lundi et mardi après-midi. Comment fait on si on a cours ou TD en même temps? A moins que le tout se goupille bien?

Merci

Par **Yann**, le **09/07/2005** à **19:43**

On peut effectivement suivre le DU de crimino à partir de la deuxième année. Mais je te le déconseil, à moins bien sûr que tu sois très forte. Bien entendu c'est faisable, mais il faut s'accrocher pour faire le double cursus.

Je ne me souvient plus du volume horaire. Pour ce qui est des cours tu as tout ce qui est pénal, procédure pénale, etc... mais il y a aussi médecine légale et des matières de ce genre. C'est un diplôme très intéressant. Mais en lui même ce n'est qu'un plus sur le CV.

Par **jeeecy**, le **10/07/2005** à **09:58**

[quote="Daisy":92g9lyxx]J'ai lu que les cours étaient le lundi et mardi après-midi. Comment fait on si on a cours ou TD en même temps? A moins que le tout se goupille bien?

Merci[/quote:92g9lyxx]

pour les cours tu les reprends sur quelqu'un d'autre car ils ne seront pas modifiés pour toi pour les TDs tu iras dans un autre groupe qui te conviendra (a voir avec le secretariat...)